

BOURSE AU MÉRITE DES FACULTÉS (DISPOSITIF DE FINANCEMENT DES ETUDES)

DISPOSITIF :

Destinée aux étudiants des Facultés de l'Université Catholique de Lille de niveau académique excellent, pour certains parcours.

ÉLIGIBILITÉ :

Selon les parcours et critères suivants :

Faculté de Médecine et de Maïeutique :

FILIÈRES CONCERNÉES	CRITÈRES D'ATTRIBUTION	CALENDRIER	CONTACT	MONTANT	LE + DES FACS
Les Licences 2 Santé sur 21/22	Avoir été inscrit en L1 Santé ou L1 Accès Santé ; Bon niveau académique avec obtention de la L1 Santé en 1 ^{ère} session ; Quotient familial	Avant le 30 août 2021 : envoi du dossier de demande par email : Lettre de Motivation Copies de relevé des	valerie.burnod@univ-catholille.fr	De 500 € à 2000 €	En accord avec notre politique d'inclusion, nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de

FILIÈRES CONCERNÉES	CRITÈRES D'ATTRIBUTION	CALENDRIER	CONTACT	MONTANT	LE + DES FACS
	mensuel <15000 €	notes du baccalauréat Copie de la demande de bourse ou notification du CROUS (si demande faite) Dernier avis fiscal des deux parents			handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères (point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.
Les doubles cursus (FGSM2 et FGSM3) >	Excellence académique ; Quotient familial	Avant le 30 août 2021 envoi du dossier de	valerie.burnod@univ-catholille.fr	De 500€ à 2000€	En accord avec notre politique d'inclusion,

FILIÈRES CONCERNÉES	CRITÈRES D'ATTRIBUTION	CALENDRIER	CONTACT	MONTANT	LE + DES FACS
Académique + Recherche	mensuel < 15000€	demande par email : Lettre de Motivation Curriculum Vitae Copie du dossier de candidature dans un Master 1 de la Faculté			nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères (point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.

FILIÈRES CONCERNÉES	CRITÈRES D'ATTRIBUTION	CALENDRIER	CONTACT	MONTANT	LE + DES FACS
Etudiants avec jobs	Excellence académique ; Quotient familial mensuel < 15000€ Nécessité d'avoir un emploi régulier durant l'année universitaire concomitant aux études afin de subvenir aux besoins de la vie courante ;	Avant le 30 août 2021 : envoi du dossier de demande par email : Lettre de motivation, Copie du relevé de note Copie de la demande de bourse ou de la notification du CROUS, si demande en a été faite	valerie.burnod@univ- catholille.fr	De 500€ à 2500€	En accord avec notre politique d'inclusion, nous invitons les étudiant(e)s fragilisé(e)s par une situation de handicap déclarée au CPSU et à la MAH à candidater même s'ils/elles ne répondent pas exactement aux critères

FILIÈRES CONCERNÉES	CRITÈRES D'ATTRIBUTION	CALENDRIER	CONTACT	MONTANT	LE + DES FACS
		Dernier avis fiscal des deux parents			(point 2), leur dossier sera étudié avec bienveillance.

L'ATTRIBUTION SERA REALISEE OU NON EN FONCTION DU NOMBRE DES DEMANDES ET DES QUOTIENTS FAMILIAUX

Le quotient familial correspond au revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts indiquées sur la déclaration 2020 revenus 2019.